

DOCUMENT 1

- Les sociétés à hiérarchie de droit

Dans certaines sociétés, les groupes sociaux sont institutionnalisés par la loi, qui crée ainsi des hiérarchies de droit. Ce fut le cas en France sous l'Ancien Régime. C'est également le cas des sociétés de castes, comme en Inde.

- 1) Le système des castes : Selon l'idéologie de la caste, les hommes sont fondamentalement inégaux. Chaque caste a donc une position hiérarchique dans la société. Le système de castes est officiellement aboli en Inde depuis 1949.
- 2) Les sociétés d'ordres : La société française sous l'Ancien Régime était une société d'ordres. En effet, elle était composée de 3 grandes catégories : clergé, noblesse et tiers état.

- Les sociétés à hiérarchie de fait

Dans ces sociétés, les individus appartiennent à des groupes sociaux divers, plus ou moins valorisés, mais ces hiérarchie n'est pas « officielle », n'est pas inscrite dans la loi ; officiellement, il n'existe pas de hiérarchie entre les groupes sociaux. Plusieurs critères permettent de différencier les groupes sociaux entre eux : La situation économique : origine, type et niveau des revenus ; le pouvoir : capacité d'imposer sa volonté à autrui ; les genres de vie et comportements culturels ; le prestige social : considération sociale dont jouissent certaines personnes et certains groupes sociaux et qui se traduit par des actes de déférence, de respect de la part d'autrui.

Société de classe	Société de caste ou d'ordre
<ul style="list-style-type: none">• pas d'existence officielle et légale• catégories pas nettement tranchées• possibilité de mobilité sociale (démarcation franchissable)	<ul style="list-style-type: none">• Institutionnalisée par la loi• catégories nettement établies• très fermée

DOCUMENT 2

• L'analyse en terme de classes sociales

Une classe sociale est un groupe social dans une société sans hiérarchie officielle et légale (existence de fait et non de droit), mais où l'on observe une tendance à l'hérédité des positions. Les membres d'une même classe sociale occupent la même place dans les rapports de production, ont un mode de vie et des ressources proches, ont le sentiment d'appartenir à ce groupe. Cf dossier sur les conflits

• L'analyse de Weber

Selon Weber, il existe 3 sortes de hiérarchies qui correspondent à l'ordre économique, à l'ordre social et à l'ordre politique.

Il y a des correspondances entre ces trois ordres mais chacun possède une certaine autonomie.

Dans l'ordre économique, les critères sont les conditions extérieures de vie (richesses, propriété...)

L'ordre social est fondé sur le prestige.

Dans l'ordre politique, le critère est le pouvoir détenu par les individus.

• Les analyses empiriques américaines

Warner a réalisé une enquête sur une petite ville (17 000 habitants) du Massachusetts, qui a été rebaptisée « Yankee City » par Warner. Cette enquête a été réalisée entre 1930 et 1935.

Il est alors apparu à Warner que, dans la communauté qu'il étudiait, la population se répartissait d'elle-même en trois niveaux sociaux : supérieur / moyen / inférieur. Chacun de ces niveaux se subdivisait lui-même en 2 degrés : supérieur et inférieur. De sorte que la société considérée se composait de 6 classes ou strates hiérarchisées :

- 1- classe supérieure – supérieure : familles de prestige installées depuis longtemps et fonctionnant de manière assez fermée
- 2- classe supérieure - inférieure : classe riche mais depuis peu de temps, donc pas le même prestige
- 3- classe moyenne – supérieure : personnes exerçant des professions libérales ou se situant dans les affaires et ayant un niveau de vie , des revenus corrects
- 4- classe moyenne – inférieure : employés et hommes d'affaires moins importants
- 5- classe inférieure – supérieure : ouvriers
- 6- classe inférieure – inférieure : bas de l'échelle sociale, sans aucune respectabilité

⇒ définition d'une classe selon Warner : « **par classe, il faut entendre certaines catégories de la population qui, selon l'opinion générale, se trouvent placés dans leurs rapports respectifs, en situation inférieure ou supérieure** »

DOCUMENT 3

La dynamique sociale était en place pour réaliser ce que Mendras a appelé la « seconde révolution française (1965-1984) ». Cette période [...] a donné lieu à des changements sociaux massifs, notamment les modes de vie, les rapports dans le couple et plus généralement entre les sexes, les représentations sociales, les normes et les habitudes du quotidien.

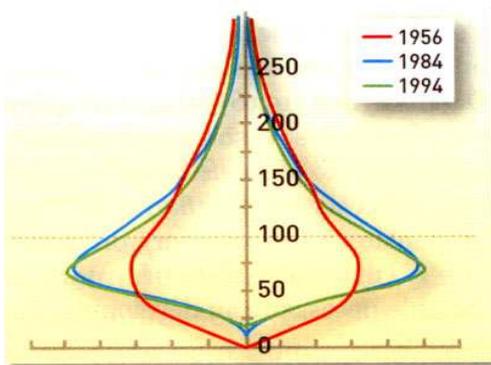
Sans entrer dans les détails, mentionnons la croissance du revenu, historiquement exceptionnelle; le développement scolaire sans précédent; la construction d'un Etat-providence dont l'extension portait à terme la couverture des besoins de santé et de logement et, peu à peu, les retraites de l'ensemble de la société: la disparition des taudis urbains; l'ouverture de la consommation de masse et l'accès de fractions de plus en plus larges de la société à l'électroménager, l'automobile, la télévision, le téléphone, les vacances, etc... La figure de la société française en fut totalement transformée : fin des paysans, intégration des ouvriers au sein de la société de consommation, développement d'une structure sociale où le tertiaire salarié occupe une place prépondérante, où la hiérarchie économique est moins marquée qu'elle ne le fut naguère, et où une forte « aspiration vers le haut », à savoir un développement des catégories cadres et professions intermédiaires, produit une mobilité ascendante d'une intensité inédite des enfants des catégories populaires »

Louis Chauvel, *Le destin des générations*, PUF, 1998

- 1) Pourquoi peut-on parler de « seconde révolution française » ?
- 2) Qu'appelle-t-on la « mobilité sociale ascendante » ?

DOCUMENT 4

La moyennisation des revenus



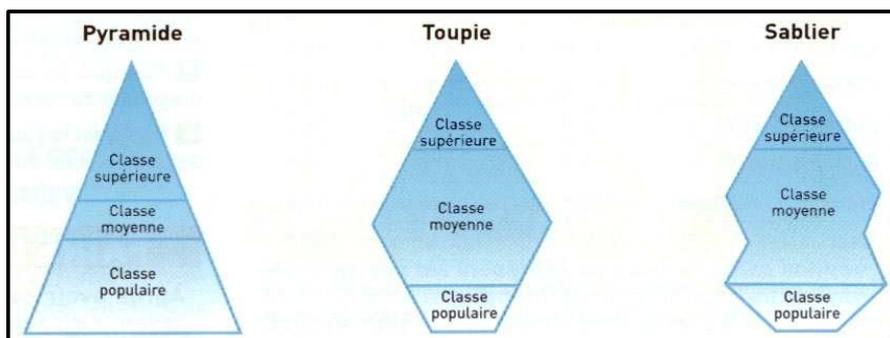
Louis CHAUVEL, « La toupie et le sapin. Les inégalités dans les sociétés contemporaines », *Sciences humaines*, n° 72, 1997.

DOCUMENT 5

Il existe encore des disparités entre les ménages ouvriers et de cadres, mais quelle qu'en soit leur nature, celles-ci ont tendance à se réduire. Cette tendance à la réduction des disparités sociales, et donc la tendance à la moyennisation peut s'analyser sur plusieurs points :

- l'éducation : Les enfants d'ouvriers poursuivent aujourd'hui leurs études bien au-delà de l'âge légal obligatoire, ont plus que proportionnellement profité de l'allongement général de la scolarité. L'écart de scolarité s'est donc réduit.
- Les comportements démographiques : Les naissances hors mariage deviennent aussi fréquentes chez les cadres que chez les ouvriers. Les familles nombreuses autrefois si fréquentes chez les ouvriers tendent à ne plus être une caractéristique de ce milieu social.
- la consommation : La consommation ne distingue plus autant que par le passé les ouvriers et les cadres. L'expansion conjointe de la grande distribution et de l'industrie agro-alimentaire facilite l'embourgeoisement de l'alimentation ouvrière, notamment avec une forte réduction des disparités sociales pour les produits alimentaires de « luxe » (alcools, plats préparés et pâtisseries). On assiste ainsi à une consommation de masse, et à un rapprochement des taux d'équipement en électroménager. De même, certains médias, tels que la télévision, deviennent des loisirs communs à tous les milieux sociaux.
- Dans le monde du travail, les différences se sont aussi beaucoup atténuées : les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et leurs tâches de gestion les font de plus en plus ressembler à des chefs d'entreprise de l'artisanat ou de l'industrie, les ouvriers travaillent de moins en moins souvent directement la matière, ils ont le plus souvent des fonctions de contrôle sur des opérations de production de plus en plus souvent automatisées. Certains cadres doivent se passer de secrétaire et tapent eux-mêmes leurs rapports ou leur courrier, de même qu'ils gèrent seuls leur agenda. L'autonomie dans le travail est plus grande à tous les échelons de la hiérarchie. Donc, là aussi, les différences (et donc les inégalités) s'atténuent. Résultat : les individus cherchent de plus en plus à accroître leur consommation, à améliorer leur position personnelle et celle de leurs enfants et les conflits sociaux, collectifs, diminuent en nombre.
- Développement de valeurs communes : individualisme, recherche du bonheur personnel, insertion dans la société de consommation...

DOCUMENT 6



DOCUMENT 7

- Les inégalités de patrimoine se sont beaucoup accrues depuis 20 ans du fait de la montée du prix des actifs patrimoniaux (immobilier, titres boursiers). Cependant, les fluctuations boursières peuvent mettre en cause certaines hausses acquises ces dernières années.

- Les inégalités de consommation n'ont pas disparu non plus : certains biens restent socialement sélectifs (lave-vaisselle, ordinateurs, DVD, etc...) et les vacances ne sont pas du tout les mêmes selon les groupes sociaux. De plus, les modes de consommation diffèrent encore ; ainsi, si tout le monde regarde la télé, les groupes sociaux ne regardent pas la même chose (Star Academy ou Arte...)

- La scolarisation s'est bien allongée pour tous mais les études restent très différentes selon le groupe social d'origine. Ainsi, il y a proportionnellement plus d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures dans les classes préparatoires aux grandes écoles aujourd'hui qu'il n'y en avait il y a trente ans (où ils étaient déjà très sur-représentés).

- On observe aujourd'hui que les inégalités qui séparaient traditionnellement les groupes sociaux les uns des autres, fragmentent de plus en plus les groupes sociaux eux-mêmes. Ainsi, pour un même niveau de diplôme, par exemple, les inégalités de salaires se sont beaucoup accrues. En fonction de quoi ? De plus en plus en fonction de l'histoire personnelle de chaque individu : si l'individu a été embauché au bon moment par une entreprise qui se développait, il a pu bénéficier d'opportunités de carrière que d'autres titulaires du même diplôme n'auront pas eues. Quoi de commun entre un ouvrier qualifié travaillant dans une grande entreprise comme EDF, par exemple, ayant pu acquérir son logement dans des conditions très avantageuses et disposant d'une énergie peu coûteuse (les salariés d'EDF paient l'électricité très peu cher), et un ouvrier qualifié du textile vosgien, secteur en complète déconfiture, qui a été licencié successivement de plusieurs entreprises et se retrouve sans emploi avec une qualification qui n'a plus de valeur sur le marché français du fait de la mondialisation ? On peut donc dire que la trajectoire individuelle compte de plus en plus pour expliquer les inégalités, en particulier économiques, observées. Cela laisse parfois les individus très seuls face à des inégalités ressenties comme spécialement injustes. Résultat de cette fragmentation : les groupes sociaux sont moins homogènes, se différenciant moins clairement des autres groupes.

- **De nouvelles inégalités apparaissent**, liées aux transformations du salariat : la précarisation du contrat de travail d'un certain nombre de salariés engendre des inégalités. D'autre part, on constate une personnalisation croissante de la relation d'emploi : c'est la compétence personnelle de l'individu qui lui permet d'exercer cet emploi, pas, ou de moins en moins, sa simple force de travail qui pouvait être interchangeable avec celle de son voisin.

- Enfin, **des inégalités « transversales » (qui traversent les groupes sociaux) sont apparues en tant que telles**. On peut parler aussi des inégalités en fonction de l'âge : toutes les générations n'ont pas et n'auront pas accès aux mêmes avantages. Ainsi, les jeunes ont-ils aujourd'hui des difficultés majeures pour accéder à un emploi stable.

Conclusion : **les inégalités se transforment plus qu'elles ne disparaissent**, accompagnant les transformations économiques liées à la croissance. Ces transformations contribuent à ce que les inégalités soient davantage vécues sur le mode individuel que collectif. La frontière des groupes sociaux est de ce fait beaucoup moins claire. Cela ne signifie pas que la hiérarchie entre les groupes n'existe plus. Et la réduction des inégalités devient également moins simple dans la mesure où celles-ci ne sont pas clairement attachées à tel ou tel groupe. **La question centrale devient, plus que jamais, celle de l'égalité des chances : comment assurer à chaque individu dans une société qui se veut égalitaire et démocratique les mêmes chances d'accès aux ressources valorisées par la société ?**